L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.

No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien... $12 } payable d'avance
Do. trois fois par semaine, $10 }

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 28 JANVIER 1842.

☞On trouvera des séances officielles de la Législature à la 4me page.

NAVIGATION A VAPEUR.—En insistant, il y a quelques jours, sur la nécessité de créer une marine à vapeur pour les Etats-Unis, nous faisions allusion aux immenses développemens que l'Angleterre a déjà donnés à cette branche importante; et nous citions, pour ne pas sortir de nos limites, les deux lignes permanentes qu'elle a déjà établies avec notre continent et ses dépendances. Ces deux lignes admirablement organisées mettent en rapport avec l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique Centrale, les Antilles et les Guianes. La distance entre le nouveau-monde et l'ancien ne se mesure plus en lieues et en milles; mais elle se compte par jours et par heures; Liverpool et Halifax sont à dix jours l'un de l'autre; Liverpool et Boston à douze jours; Southampton et la Havane à vingt-deux jours. On connait déjà la bonne organisation des navires de la Compagnie Cunard; leur admirable régularité, et leur solidité à toute épreuve; ils affrontent sans crainte les orages de l'hiver et triomphent vaillamment de toutes les difficultés qui semblaient devoir arrêter leur marche. Les batimens destinés au service des Indes Occidentales ne leur sont point inférieurs, peut-être même pourrait-on leur reconnaitre une certaine supériorité; et l'on peut, sans se hasarder assurer qu'ils rempliront parfaitement leur but: Le premier voyage du *Forth* est là pour le prouver. Une autre ligne assure aussi les relations de l'Angleterre avec ses colonies des Indes Orientales: elle franchit la Méditerranée de Marseille à Suez; puis reprend dans la mer Rouge pour aller à Bombay, d'où elle s'étend jusqu'à Calcuta Madras et Ceylan.

Ces trois lignes sont assurément déjà une fort belle chose; mais elles ne sont en quelque sorte que la base d'un immense système dont les ramifications entoureront le globe d'une espèce de réseau. Voici ce que dit le *Morning Herald* de Londres à propos de celle des Indes-Occidentales: Le terme naturel d'une ligne transatlantique, c'est Chagres, ville placée sur ce côté de l'isthme de Panama. Ce terme décide la question de l'amélioration de la route qui traverse l'isthme et qui n'a qu'une longueur d'environ trente milles. Il existe déjà quelques routes sur ce point; elles ne valent pas grand'chose; mais cependant elles suffisent aux relations actuelles. Des navires à vapeur, établis par les capitalistes anglais, font déjà le service entre Panama, placée sur la côte de l'Océan Pacifique, Lima et Valparaiso. Déjà depuis quelques mois on s'occupe d'établir une communication mensuelle entre Valparaiso ou quelque autre port du Chili et la Nouvelle Zélande; cette communication se rattacherait à la ligne de navires à vapeur de Valparaiso et de Panama, et par suite à celle des Indes Occidentales.

Cette communication avec la Nouvelle Zélande s'étendra nécessairement à toutes les autres colonies de l'Australie. La ligne de l'Australie communiquera d'un côté avec l'Inde, la mer Rouge et la Méditerranée, et de l'autre, d'ici à peu d'années elle portera le commerce anglais parmi les 15,000,000 d'hommes qui peuplent les îles riches et fertiles de l'Archipel Indien. D'autres lignes s'établiront plus tard on n'en peut douter entre la côte septentrionale de l'Australie et Singapor; de là elles s'étendront promptement jusqu'aux Philippines, longeront les côtes de la Chine, franchiront le détroit de Corée, la mer du Japon, et viendront par la manche de Tartarie atteindre les confins asiatiques du sauvage empire du Czar."

Ce plan immense n'est pas le seul du reste que forme l'Angleterre, elle veut avoir avec l'Amérique Méridionale des communications aussi fréquentes qu'avec l'Amérique du Nord. Elle est en ceci parfaitement secondée par le gouvernement brésilien, qui a déjà accordé des facilités et des immunités commerciales pour l'établissement d'une ligne de navires à vapeur entre l'Angleterre et Rio Janeiro. L'exécution de ce projet embrasse Madère, les Iles Canaries, les Iles du Cap Vert, la côte occidentale de l'Afrique et toute la côte orientale de l'Amérique du Sud depuis l'embouchure du fleuve des Amazones jusqu'à celle de la Plata. La navigation de grands fleuves de l'Amérique du Sud qui ne sont guères connus jusqu'à présent que vers leurs embouchures, et la colonisation des riches et fertiles vallées de cette portion du Nouveau Monde, suivraient nécessairement l'établissement d'une ligne de navires à vapeur entre l'Europe et le Brésil. Et il ne serait pas impossible qu'un jour cette ligne n'allât rejoindre à Aden la ligne des Indes Orientales, en doublant le Cap de Bonne Espérance, et touchant à Maurice et aux Sechelles. Ainsi se trouverait presque complètement achevée cette flottante ceinture commerciale dont l'Angleterre veut entourer le Monde.

LOI SUR LES FAILLITES.—Le bill pour le rappel de la loi sur les faillites passée à la dernière session du Congrès, a été adopté, le 18 de ce mois, par la Chambre des Représentans, à une majorité de 32 voix.

Le *National Intelligencer*, du 17, tout en pronostiquant l'adoption du bill par la Chambre, fait la remarque suivante: "Nous n'avons cependant pas changé d'avis: l'abrogation de la loi n'aura pas lieu pendant la session actuelle.

RÉPUDIATION AU KENTUCKY.—La Législature du Kentucky a résolu dernièrement que "le système de répudiation adopté par quelques Etats de l'Union au sujet des dettes contractées par ces mêmes états, est aux yeux du gouvernement et du peuple du Kentucky, chose infâme; qu'un pareil système est indigne du siècle éclairé où nous vivons, contraire à tout principe religieux, et déshonore le nom américain."

ATTENTION!—Il circule en ce moment à la Nouvelle-Orléans un grand nombre de faux billets de la Banque du Nord du Kentucky.

(*Correspondance particulière de l'Abeille.*)

WASHINGTON, 17 janvier 1842.

SÉNAT.—De nombreuses pétitions contre le rappel de la loi sur les faillites ont été présentées ce matin par MM. Southard, Tallmadge, Evans, Calhoun, Miller, Williams, Bates, Bayard, Buchanan, Henderson, Rives, Young, Choate, Pearce, Berrien, Woodbridge, Clay, Merrick, et autres; quelques autres pétitions en faveur du rappel ou de l'ajournement de la loi, ont été aussi présentées.

M. Clay, en présentant celles qu'on lui avait confiées, a saisi cette occasion pour démentir les bruits insidieux que font courir sur son compte bon nombre de journaux. Il ne s'est pas immiscé dans les affaires de la Chambre au sujet de la loi sur les faillites. Il en appelle à l'histoire de toute sa vie publique pour repousser d'aussi perfides calomnies.

Le Sénat s'est occupé ensuite d'affaires d'un intérêt purement local.

L'examen du bill présenté par M. Linn pour le rappel de l'acte de distribution du produit des terres publiques, est ajourné à un autre jour. Les résolutions de M. Clay pour amender la constitution ne seront à l'ordre du jour, ainsi qu'il en a exprimé le désir, que lundi en huit. La santé de M. Clay est très chancelante.

Le comité particulier, nommé par le président *pro tempore*, pour examiner le bill présenté par le secrétaire du trésor au sujet de l'établissement d'un conseil d'échiquier, se compose des membres suivans: MM. Tallmadge, Preston, Bates, Walker, Evans, Merrick, Young, White, et Rives.

Dans le cours de la séance, un message a été reçu de la Chambre, accompagné du bill concernant l'émission de billets par le trésor, lequel a subi une première et seconde lecture.

A trois heures, le Sénat s'est ajourné.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La Chambre s'est occupée du bill pour le rappel de la loi sur les faillites.

M. Granger a demandé le rejet, et a fait un long discours contre le rappel de la loi.

M. Marshall, du Kentucky, s'est déclaré en faveur du rappel, et a demandé que la motion sur le rejet fut mise aux voix. La motion sur le rejet est perdue par 118 contre 98.

Après d'orageux débats, le bill concernant le rappel de la loi sur les faillites, ayant subi une 3ème lecture a passé par un vote de 126 contre 94.

Une motion pour reconsidérer le vote a été perdue.

Peu après la Chambre s'est ajournée.

YUCATAN.—Des nouvelles du Yucatan nous sont parvenues par la voie de Campêche. Les journaux de la première de ces provinces, que nous avons reçus publient au long les articles du traité conclu le 28 décembre, entre le gouvernement fédéral de Mexico et le Yucatan. Les institutions de l'ex-république seront les mêmes que celles qui la régissaient avant son schisme. Son tarif actuel, ne sera pas modifié par le gouvernement mexicain. L'Etat ne sera jamais tenu de fournir plus d'un bataillon de gardes, lequel bataillon ne sortira jamais des limites de la province. Les revenus provenant des droits de douane appartiendront en propre au Yucatan, qui, en outre, pourra posséder une marine à part de la marine nationale du Mexique.

Reste à savoir si Santa-Anna consentira à signer un pareil traité, qui ne change rien à la situation du Yucatan et ne lui ôte aucun de ses droits et prérogatives.

ASPHALTE DE MER.—Les flots de la mer déposent sur les côtes du Texas une sorte d'Asphalte dont on peut se servir comme combustible. Ce bitume s'enflamme très facilement et dégage une grande quantité de calorique. Les mexicains en font des bougies. Les habitans du Texas ne pouvant plus se plaindre de la rareté du bois chez eux.

—La barque *Louisa*, partie le 15 courant de Philadelphie pour la Havane, avait à son bord Fanny Elssler et sa suite.

—Le navire échoué près de *Little Egg Harbour*, dit le *Herald* de New York, et que l'on croyait être d'abord le *Morrison*, venant de Canton, n'est rien moins que le *Frankfort*, capitaine A. G. Russell, de la Nouvelle Orléans. Le Frankfort a un chargement complet de coton, de plomb, de blé, &ct. Le bâtiment s'est échoué vendredi, à quatre heures du matin, et se trouve dans une situation extrêmement périlleuse; au milieu des brisans de *Long Beach*.

—Le juge *Hopkinson*, de la Pennsylvanie, l'un des plus savants jurisconsultes des Etats-Unis, et signataire de la déclaration de l'Indépendance Américaine, a succombé dernièrement à une attaque d'apoplexie.

—La frégate américaine, le *Macedonian*, est arrivé à St. Thomas le 31 du mois dernier.

Communication des administrateurs du Collège Jefferson soumise à la Chambre des Représentans dans la séance du 17 janvier 1842.

COLLEGE JEFFERSON.

LE COMITÉ nommé pour préparer certains documens et répondre aux questions posées par la Chambre des Représentans, a l'honneur de faire le Rapport suivant. (Réponse est faite aux questions dans leur ordre respectif.)

1re *Question*.—Quel est le nombre des bâtisses du Collège Jefferson, de quelque genre que ce soit, le nombre des chambres, avec leurs dimensions respectives, et les matériaux dont ces bâtisses sont construites et couvertes?

Réponse—Voir le tableau A qui indique que la totalité des bâtisses a coûté $124,586 97 cts. qu'elles sont en briques et couvertes en bardeaux; que le corps de logis principal a une façade de 300 pieds sur le fleuve, et une profondeur de 44 pieds, et que le second corps de logis derrière le premier a 42 pieds de large sur 100 pieds de profondeur;

Qu'une cour spacieuse fait face au bâtiment principal, et est entourée d'un mur en briques élevé, avec deux hangards de chaque coté, de 120 pieds chaque, soutenus par des colonnes en fer, pour l'abri des élèves pendant les récréations lors du mauvais temps. A l'entrée du Collège sont deux belles loges de portier.

Qu'en outre des bâtimens ci-dessus et de leurs dépendances, appartenant au Collège, il y a cinq maisons en briques pour le président et les professeurs, à deux étages et couvertes en bardeaux.

2me. *Question*.—Quelle est la quatité de terre appartenant au Collège.

Réponse.—Cinq acres de face sur la profondeur ordinaire.

3me. *Question*.—Quels sont depuis le commencement des constructions jusqu'à ce jour les débours pour les bâtisses? ceux pour la terre?

Réponse.—Pour les bâtisses (voir le tableau A.) $124,586 97

Pour la terre, 10,000

4me. *Question*.—Quel est le montant reçu par l'Institution dès le commencement, par souscription ou donation directe?

Réponse.—Des fondateurs $50,832 00

Grand cabinet de Physique, de Pixis, &c. 3,150 00

$53,982 00

Voir l'état B.

5me. *Question*.—Quels sont les débours jusqu'aujourd'hui pour l'augmentation de la bibliothèque du Collège? pour les appareils de Physique et de Chimie?

Réponse—Pour le cabinet de physique, $500 00

Pour le laboratoire de chimie, 1,609 00

Pour la bibliothèque, 8,710 16

Voir l'état B. $10,[?] 16

6me. *Question*.—Combien y a-t-il de volumes dans la bibliothèque et de quoi se composent les appareils de physique et de chimie?

Réponse.—7000 volumes;

Grand cabinet de physique de Pixis;

Un laboratoir complet de chimie.

Voir l'état C, contenant une nomenclature complète du cabinet de physique;

Voir l'état D, contenant le detail du laboratoire de chimie.

7me. *Question*.—Quel a été l'emploi des allocations de l'Etat depuis cinq ans? Combien a été employé pour les bâtisses? Combien pour l'établissement et l'augmentation de la bibliothèque? Combien pour les appointemens des maitres, professeurs et autres officiers? Et combien pour d'autres objets non spécifiés ci-dessus?

Réponse.—Cette question ne peut être résolue qu'approximativement.

L'état E. montre que le solde contre le Collège s'élevait le 24 décembre 1841, à $43,339 93

L'état B. montre que les débours du Collège pour bâtisses, &c., sont comme suit:

Terre,	$ 10,000 00
Bâtisses,	124,586 97
Bibliothèque,	8,710 16
Lits de fer (275,)	6,253 00
Sept esclaves,	4,365 00
Laboratoire de Chimie,	1,600 00
Instruments de physique,	600 00
Pompe à incendie,	648 00
	$156,763 13
A déduire montant encore dû,	43,339 93
	$113,423 20
Que de ce montant il a été fourni par donations particulières,	50,832 00
	$ 62,591 20

Que l'Etat a contribué dans les débours ci-dessus pour une somme de $62,591 20, voir l'état B, et que le restant des fonds versés par l'Etat a été appliqué au paiement des professeurs &c. ainsi qu'on le verra ci-après.

8me. *Question*.—Quel est le nombre des professeurs et autres officiers actuellement attachés au Collège? Quels sont leurs appointemens et quel a été en commune le nombre de ces officiers depuis cinq ans et leurs appointemens?

Réponse.—Nombre des officiers attachés au Collège, 26.

Appointemens annuels, outre la table pour ceux d'entr'eux, $ 29,400 00

Voir l'état F.

Noms des officiers et leurs fonctions.

MM.	APPOINTEMENS.
A. H. Everett, président et professeur de haute philosophie,	$ 4,000 00
F. J. Chevet, professeur de physique, de chimie et de hautes mathématiques,	2,200 00
A.J. Beaumont, professeur de littérature anglaise et française et de mathématiques,	1,800 00
Q. W. Peabody, de Boston, professeur de la de latinité, d'histoire grecque et de philosophie,	1,690 00
R. N. Nichols, professeur de hautes classes de rhétorique anglaise et de mathématique,	1,800 00
L. Siret, professeur de latin, de grec et de mathématiques,	1,800 00
A. Dorion, professeur de hautes classes de Français d'histoire et de mathématiques,	1,800 00
R. Fuentes, professeur d'Espagnol et de tenue de livres,	1,600 00
J. Wyndam, professeur des classes préparatoires de Français pour les Américains,	1,000 00
L. Elkins, professeur d'Anglais, de géographie et de mathématiques,	1,200 00
Mervoyer, professeur des classes préparatoires de Français,	1,000 00
E. Everett, professeur d'Anglais, de mathématiques et d'écriture,	900 00
J. Brulatour, sous-professeur de latin, et préfet,	1,000 00
Chs. Legat, sous-professeur d'arithmetique et préfet,	600 00
A. Seignouret, chef de préfets,	1,000 00
R. Pérès, préfet,	900 00
L. Pérès, do	600 00
G. de la Chevalerie, do	600 00
C. Stanwood, do	600 00
B. S. Webre, trésorier secrétaire, bibliothecaire et inspecteur des bâtisses, &c.	2,100 00
C. B. Mericq, médecin.	
Mme. A. Chopin, infirmière, lingère, veillant à la nourriture, &c. reçoit $135 par an par pensionnaire parmi les professeurs et préfets, et $115 par élève.	
A. C. Colomb, dentiste.	
Y. Haussemann, charpentier,	$800 00
Sallety, tailleur et portier.	
Louis Gasquet, Parade. } Cordonniers.	

ARTS D'AGRÉMENT.

De Brueys, professeur de musique, piano, violon, harpe, etc.

Walsh, do piano, violon, flûte.

F. J. Chevet, do de dessin.

Devoti, maitre de danse.

Cazères, Audigier, } Professeurs d'escrime.

Le collège se borne à allouer aux professeurs ci-dessus un local convenable. Les parens font leurs conditions pour le reste.

Le nombre des professeurs et autres officiers employés depuis cinq ans, est comme suit:

En		Appointemens	
1837,	20.		$ 26,000
1838,	21.	do	26,400
1839,	24.	do	27,600
1840,	28.	do	31,200
1841,	25.	do	29,400

9me. *Question*.—Quel est le nombre actuel d'élèves dans le Collège, et quel en a été le nombre en commune depuis cinq ans, sans compter les élèves boursiers?

Réponse.—La liste ci-jointe, marquée J, indique que le nombre des élèves, à la fin de la dernière année scholaire, était de 165.

La commune depuis 5 ans a été comme suit:

En	
1837,	121
1838,	130
1839,	165
1840,	238
1841,	196

Il est bon de remarquer qu'à la fin de chaque année tous les élèves qui ont terminé leur éducation spéciale ou classique, quittent le collège, avant l'examen, parce qu'ils auraient autrement à payer le nouveau quartier: de là la diminution apparente du nombre des élèves à la fin de l'année.

La même état J montre aussi:

Que le nombre des élèves boursiers nommés par l'Etat, est de 12, et que ce nombre a été depuis cinq ans, en commune, comme suit:

En	
1837,	9
1838,	12
1839,	13
1840,	13
1841,	12

10me. *Question en résolution*.—Citez le nombre des élèves, leurs âges et le domicile de leurs parents?

Réponse.—Voir la liste J.

11me. *Question*—Quel a été en commune depuis cinq ans le nombre des élèves bourriers? Quel est-il actuellement et à quelles paroisses appartiennent-ils?

Réponse.—Voir la réponse à la 9me Question.

12me. *Question*.—Quel est le prix pour l'enseignement, la nourriture, la blanchissage, le feu, &c.?

Réponse $230 50

13me. *Question*.—Quel est le coût de l'entretien de chaque élève, comprenant le blanchissage, le feu, &c?

Réponse.— $148 50

Le Collège ne reçoit donc pour l'enseignement que $90 par an, par élève.

Voir l'état K.

14me. *Question*.—Le Collège a-t-il actuellement des dettes et dans ce cas à combien s'élèvent-elles?

Réponse.—Le Collège doit ce jour une somme de $79,327 54

Dont il faut déduire,		
Montant en caisse,	$3,786 19	
Montant en recouvrement dû par les élèves actuellement au Collège,	9,115 05	
Montant à recevoir de l'Etat et échu,	3,750 00	
Billets à recevoir considérés bons	726 75	— 17,377 99
		$61,480 55

Des autres créances, une somme de $8,298, montant des premières souscriptions volontaires, peut être considérée comme perdue.

C'est avec un profond regret que le comité se voit forcé de déclarer qu'il est encore dû une somme de $10,049 63 par les parens d'élèves qui ont terminé leur éducation ou ont été retirés du Collège, sans même que leur nourriture et leur blanchissage aient été remboursés à l'Institution, et que ses plus violens détracteurs se trouvent parmi ces mêmes parens.

Voir l'état E.

15me. *Question*.—Y a-t-il une partie du Collège assurée, et si cela est, quelle est-elle et pour quel montant?

Réponse.—Oui—Le bâtiment principal est assuré pour $40'000 00

L'aile nouvellement construite, pour 22,000 00

$62,000 00

Le comité ayant répondu aux questions posées par la legislature et fourni les données qu'elle demandait, prend la liberté de presenter quelques observations.

La direction du Collège Jefferson pendant toute la durée de son administration n'a cessé de sentir qu'il est impérieusement nécessaire sous un gouvernement républicain, que chaque citoyen, riche ou pauvre, reçoive autant que possible la même éducation; chaque citoyen; riche ou pauvre, ayant également droit, pouvant être également appelé à de hautes fonctions publiques, soit dans notre législature et le gouvernement de l'Etat, soit dans le gouvernement de la nation. Tous les membres de la direction ont compris que le meilleur système du gouvernement n'est pas plus à l'abri de desastres publics amenés par une administration incapable, que ne le serait la machine la plus parfaite confiée aux mains d'un ignorant.

Sous l'impression de ces idées, guidés par une conviction que rien ne pourrait ébranler, les efforts constants de la direction ont été de réunir dans le Collège Jefferson tous les élémens des connaissances nécessaires au bien-être d'un peuple et de placer l'acquisition de cette puissance—car savoir c'est pouvoir—à la portée du Louisianais le plus pauvre, et c'est avec orgueil que le comité proclame hautement ici que les fondateurs du Collège Jefferson, ont dans leur entreprise, été puissamment aidés par l'Etat.

En échange de la meilleure éducation classique et pratique que puissent offrir l'Europe ou les autres Etats de l'Union, le Collège ne reçoit que $90 par an, non compris la nourriture et le blanchissage, pour lesquels le Collège fait payer ce qu'ils lui coûtent: $148-50 et que la direction laisserait bien volontiers aux parens, s'ils voulaient s'en charger.

Il est donc évident que si le nombre des écoliers depuis deux ans a été en commune de 200, le Collège n'a reçu par an que $18,000 tandis qu'il payait pour professeurs, etc., etc. selon l'état F. 29,400, ce qui laisse un deficit anquel de $11,400, qui jusqu'à présent a été couvert par l'Etat. C'est ainsi que l'Etat a contribué; comme nous l'avons dit plus haut, à mettre la science à la portée du citoyen le plus pauvre. Car quel est l'homme dans la vallée la plus riche, la plus fertile du monde qui n'ait pas assez d'énergie pour fournir à son enfant l'habillement, la nourriture et une somme de $7 50 par mois, pour le mettre à même de devenir un membre utile de la société, de diriger un jour, s'il y est appelé, les affaires de son pays.

Si l'Etat, ne s'associant pas à ces vœux patriotiques, eût refusé l'aide nécessaire, le pauvre eût été exclu du Collège Jefferson. La Direction, pour sauver son œuvre d'une ruine certaine, eut été forcée d'élever le prix de l'enseignement, de l'entretien, etc. à $300 par an. Cette augmentation aurait produit un revenu à peu près égal au montant fourni par l'Etat, mais c'eût été l'acte des Représentans du peuple, et non celui de la Direction.

Et certes, en portant le prix à $300, on n'aurait pu être taxé d'extravagance, car c'est le prix de différentes institutions de cette ville, suivies par les enfans des riches. C'est aussi un fait notoire qu'il n'y a pas un Louisianais envoyé en Europe qui ne coûte à sa famille au moins $400 par an, en outre de $400 pour passage d'aller et retour, ainsi qu'on peut s'en assurer auprès de MM. L. Millaudon, Simon Cucullu, Martin Blache, Boudousquié et d'autres citoyens de cette ville. Dans les colléges de l'Est où l'espagnol et le français sont compris dans les études, le prix n'est pas plus bas qu'en Europe. On peut voir par les statuts ci-joints du Collège Jefferson que les études sont conduites dans les langues française et anglaise de manière à les rendre également familières aux élèves, et que la langue espagnole y est aussi enseignée.

Il n'est pas ici hors de propos de signaler à l'attention de nos représentans les immenses désavantages que présente sous le double point de vue national et économique, l'envoi de nos enfans à l'étranger pour y faire leur éducation, pratique malheureusement trop suivie avant la fondation du Collège Jefferson, dans la classe aisée de notre population.

Les enfans élevés au milieu d'étrangers perdent insensiblement ces habitudes domestiques, cet attachement pour le toit paternel, pour la vie de famille dont seuls découle l'amour de la patrie. Leurs impressions, leurs études, sont toutes monarchiques, à leur retour dans leurs familles il leur faut commencer une éducation nouvelle pour se façonner à nos formes démocratiques et ce qui est plus malheureux encore dans leur propre pays, parmi leurs concitoyens ils se trouvent denouveau isolés comme au milieu d'étrangers.

En songeant à l'avenir de notre nationalité, nos législateurs ont-ils jamais réfléchi, à ce qu'on pourrait attendre d'une assemblée générale composée d'hommes qui ont grandi ensemble, qui se sont préparés ensemble à l'art de se gouverner, et qui parvenus à l'époque active de la vie, se trouveraient réunis des différentes paroisses de l'Etat pour pourvoir comme législateurs aux besoins de leur pays.

Ce sont là les avantages nationaux que le collège Jefferson tient en germe pour l'avenir. Il en est d'autres sous le point de vue d'économie:

200 jeunes gens élevés en Europe coûtent annuellement à leurs familles,	$ 80,000 00
Supposons huit années d'étude, la somme s'élèvera à	640,000 00
Passage d'aller et retour, $400,	80,000 00
Total	$720,000 00

Somme considérable enlevée à l'Etat sans retour, pour procurer à nos enfans une éducation européenne, tandis que le montant payé au Collège Jefferson pour leur donner une éducation nationale, reste en entier dans l'Etat. Le Collège peut recevoir aujourd'hui 300 élèves. Un débours additionnel de 20,000 lui permettrait d'en recevoir 500.

Dans un Etat comme le nôtre, possédant des élémens nombreux mais encore peu connus de richesse et de prospérité, les efforts tendant à les développer, à les ouvrir à l'industrie et au commerce, ne peuvent qu'être couronnés de succès. Aussi, la Direction se propose-t-elle d'ouvrir un cours pratique, réunissant l'étude des connaissances requises pour les professions d'Ingénieur Civil et d'Architecte et celle des sciences appliquées aux arts et manufactures. Un cours où seront développés les principes des sciences qui sont d'une application journalière, formera la base du système dans le département projeté. Préparé par l'homme de science, l'élève passera aux mains de l'homme pratique. Une fois maitre des rapports intimes qui lient la pratique à la théorie, il saura faire l'application de ses connaissances à des entreprises réelles.

Pour cela, cependant, l'aide de l'Etat est nécessaire. Les allocations de terres faites par le gouvernement féderal dans le but spécial de créer de hautes écoles de science, &c. [seminary of learning], permettent à la Législature d accorder cet aide, si elle pense que l'objet en soit digne.

Avant de terminer, le comité a la satisfaction d'annoncer que la direction, pénétrée de l'importance, sous un gouvernement où la défense du pays est laissée à ses citoyens, que chacun sache remplir sa tâche quand il sera appelé à le faire, a organisé l'année dernière, parmi les élèves les plus âgés du Collège, une compagnie de 40 jeunes gens, régulièrement exercés comme soldats et instruits comme officiers. Cette compagnie va être portée à 80, et sera graduellement augmentée jusqu'à ce que tous les élèves en fassent partie. Cette innovation a produit un autre heureux résultat. Les exercices réguliers opèrent comme une espèce de gymnastique sur le développement physique et la santé des élèves.

Signé { EDMOND J. FORSTALL, Rapporteur.
REYNES,
B. WINCHESTER.

Extrait des Minutes de la Direction du Collège Jefferson.

Sur motion,—Résolu, Que le rapport du Comité, chargé de répondre aux questions proposées par la Chambre des Représentans, soit adopté.—Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

Pour copie conforme.

Signé B. S. WEBRE, Secrétaire

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1842.

CANDIDATS POUR LA PLACE DE MAIRE.

A Messieurs les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs.

Ayez la bonté de publier dans votre journal qu'à la demande d'un grand nombre de ses amis, M. WILLIAM FRERET a consenti à être de nouveau candidat à la place de Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, à la prochaine élection. 19 jan☞

☞ Nous sommes autorisés, par ses nombreux amis, à annoncer que M. DENIS PRIEUR est candidat pour la place de Maire de la Nouvelle-Orléans, à l'élection prochaine, et qu'il sera soutenu dans les trois Municipalités.

CONVOCATION IMPORTANTE!

☞Les membres du barreau de la Nouvelle Orléans et des autres parties de l'Etat, sont convoqués à une assemblée qui aura lieu à la Cour de Cité, lundi prochain, 31 janvier, à 9 heures précises du matin, afin de pétitionner la Législature à l'effet d'obtenir une cour d'appel en matière criminelle.

25 jan PLUSIEURS MEMBRES DU BARREAU.

☞ Les expéditeurs de marchandises par le steamship NEW YORK, capitaine Wright, pour Galveston, sont invités à expédier ces marchandises aujourd'hui avant midi, l'intention des agents est d'expédier le bâtiment de manière à ce qu'il arrive à Galveston avant le premier février prochain, époque à laquelle le nouveau tarif sera en vigueur. Les passagers voudront bien se trouver à bord avec leur baggage avant midi.

26 jan HAWTHORN & WOODS.

☞MM. Dexter, D. Dickey, Wm. Florence, Frytel & Perret, J. B. Zinmerman consignataires par le navire Fairfield de New-York, et aussi les propriétaires de 3 caisses marquées L dans un diamant, N M dans un diamant sont invités à faire connaitre leur résidence au commis de déchargement sur la Levee vis-à-vis le marché aux légumes, faute de quoi leurs marchandises seront emmagasinées à leurs frais.

26 jan J. W. STANTON & Co. 38, Poydras.

☞Le navire LOUISA, capitaine Mulford, de New-York, est maintenant en déchargement vis à vis l'Hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.

18 jan JAMES E WOODRUFF, Agent, 79 Camp.

☞Le navire FAIRFIELD, capt. Wilson, de New-York est maintenant en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises sur la Levee. J. W. STANTON & Co.

26 janv 38 Poydras

☞Le brick Prelet, capitaine Umer de New-York est maintenant en déchargement vis à vis la rue d'Espagne dans la 2me. municipalité. Les consignataires sont invités à aller recevoir leurs marchandises.

26 janv G. BEDFORD & BECK, 24 Douane

CAFE—1000 sacs Rio, 180 de Havane, à vendre par
26 jan HAWTHORN & WOODS, 63, Magasins.

Par Autorité.

(No 18.)

ACTE

Pour exempter les encanteurs de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans du service des jurés.

Section 1ère. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale;* Que à dater de la passation du présent acte, les encanteurs de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, seront, et ils sont par le présent, exemptés de servir en qualité de jurés, dans aucune des Cours de cet Etat.

(Signé) WM. C. C. CLAIBORNE,
Orateur de la Chambre des Représentans.

(Signé) FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 27 janvier 1842.

(Signé) A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

[No. 19.]

ACTE

Pour amender l'acte intitulé: "Acte pour annexer un certain district du pays à la paroisse de Ouachita," et pour d'autres objets, approuvé le six février mil huit cent quarante-et-un.

Sect. 1ère. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale;* Que le jury de Police de la paroisse de Ouachita aura le pouvoir de faire toutes les altérations qu'ils jugeront convenables, aux limites du District créé par l'acte précité, pourvu qu'il ne l'annihile pas, et bien entendu également que dès que ladite limite sera ainsi établie elle ne pourra plus être altérée que de la manière dont il est maintenant prévu par la loi relativement aux Districts de la dite paroisse.

Sect. 2de. *Et il est de plus décrété etc;* Que la ligne courant Ouest, mentionnée dans la première section de l'acte amendé par le présent, se terminera à l'embranchement Est du Bayou Dugdemona qui coule à l'Ouest de la ligne numéro trois Ouest; qu'elle se dirigera en remontant ledit embranchement Est, jusqu'à la ligne qui passe entre les Townships dix-sept et dix-huit et que ledit embranchement Est du dit Bayou formera la limite Ouest de la paroisse de Ouachita.

(Signé) WM. C. C. CLAIBORNE,
Orateur de la Chambre des Représentans.

(Signé) FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 27 janvier 1842.

(Signé) A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(No 20.)

ACTE

Pour établir trois districts additionnels d'élection dans la paroisse de Claiborne et pour d'autres objets.

Section 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale;* Que trois districts additionnels d'élection sont, par le présent établis dans la paroisse de Claiborne, le siège desquels est fixé comme suit: un à la maison de Simon Manning, sur la route qui conduit le Minden à Natchitoches, un second à la maison d'Edwin Friend, sur le bayou Barlonne, et le troisième à l'endroit appelé maison d'école de Walnut Creek, dans la partie Est de la dite paroisse.

Section 2me. *Il est de plus décrété, &c.* Que des commissaires seront nommés, des urnes électorales fournies, et que les autorités compétentes de la dite paroisse feront les autres préparatifs pour que les élections aient lieu dans les dits districts de la même manière qu'elles sont faites dans les districts déjà établis.

Section 3me. *Il est de plus décrété &c.* Que le district d'élection dont le siège était ci-devant établi à la maison de Jacob Madden, dans la dite paroisse, est et demeure par le présent aboli.

Section 4me. *Et il est de plus décrété &c* Que le siège d'élection précédemment établi à la maison de Thomas Applewhite, sur la rive Ouest du Bayou Dochéat est et demeure par le présent transporté à la maison de Thomas McCall, dans la même section de la paroisse.

(Signé) Wm. C. C. CLAIBORNE,
Orateur de la Chambre des Représentans.

(Signé) FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 27 janvier 1842.

(Signé) A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*,

Messieurs:

Permettez-moi de me servir de votre estimable journal pour donner de la publicité à ces quelques lignes que je vous fais parvenir.

Vous obligerez infiniment,
Votre obéissant serviteur,
L. PLACIDE CANONGE.

AU PUBLIC.

Il court depuis hier dans la ville un bruit auquel je n'ai d'abord donné aucune attention, mais qu'il me devient maintenant indispensable d'étouffer, car il a paru s'accréditer auprès de quelques personnes.

Je ne sais qui s'est permis d'avancer que j'avais eu une rencontre avec un jeune homme, que je l'avais prié de m'accompagner au théâtre pour y faire une distribution de pommes, et que sur son refus, une assez vive altercation était survenue entre nous, et qu'enfin j'avais été frappé à plusieurs reprises. On ajoute, pour compléter la charge, que par mesure de prudence j'ai fait arrêter mon aggresseur, et qu'il se trouve maintenant sous caution.

Or, je dois d'abord déclarer que je ne me suis nullement occupé de cabale, que je n'ai fait aucune rencontre, et que si pareille affaire m'était arrivée avec un homme comme il faut, elle serait déjà vidée, et autrepart que devant une cour de justice.

Je suis encore à connaitre le redresseur de torts qui m'aurait donné pareille correction, et je viens devant tout le public donner le démenti le plus formel à cette assertion.

Il est pitoyable qu'il se trouve des hommes assez peu généreux pour proférer de semblables calomnies: et je tiens pour un imposteur et un mauvais lâche celui qui, se retranchant derrière les cancans, a osé faire circuler un mensonge qui tendrait à attaquer mon honneur, et qui est sans le plus petit fondement. C'est d'une noirceur inouie, et j'en voudrais connaitre le coupable pour le dénoncer au mépris du public.

Il m'a été impossible d'insérer l'article précédent dans le dernier numéro de la *Lorgnette*, l'heure était trop avancée quand on est venu m'annoncer la nouvelle.

Je devais à mes amis de couper court aux médisances; le mal est trop facilement cru, c'est pourquoi je n'ai point été assez patient pour attendre jusqu'à dimanche. Jeudi, 27 janvier 1842

L. PLACIDE CANONGE.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Oceana, Willard, Liverpool, S & J P Whitney
Rothschild, Lockett, Liverpool, C G Forbes
Liverpool, Agry, Liverpool, J L Gaie
Moslem, French, Havre, C Odier & co
Olbers, Exter, Hamburg, Schmidt & co
Brick Curtis, Griffin, New York, S & J P Whitney

ARRIVES.

Bateau de remorque Tiger, Crowell, des Passes—avec le navire Louisa et le goel. Diadem.
Bateau de remorque Mississippi, Williams, des Passes—avec les navires Fairfield et Independance.
Navire Louisa, Mulford, de New York.
Navire Fairfield, Wilson, de New York.
Navire Independance, McCorpun, de Belfast.
Goel. Diadem, Darling, du Grand Caillou.
Goel. Herald, Waite, de New York.
Steamer Robt. Fulton, Carradine, Natchez.
Patrick Henry, Dorsey, St. Martinsville
Gen. Harrison, Batchelder, de Lafourche.
Ambassador, Brenham, de Vicksburg.
Clipper No. 1, Benoy, de Bayou Sarah.
Ludá, Clark, du Bayou Sarah.

MEMORANDA.

Expédié à Philadelphie pour ce port, 17 jan. brick Delaware, Horner.
Expédié à Boston pour ce port, 14 janv. brick Oceana, Brighton.
A Boston pour ce port, 15 jan. navire Cairo, Childs, partant sous peu.
Parti de New York pour ce port, 17 jan. navire Orleans, Sears.
Parti de Charleston pour ce port, 20 jan. brick Chapman, Thompson.
Expédié à Baltimore pour ce port, 17 jan. nav. Tippecanoe, Jay.

DERNIERES DATES.

New York	jan 16	Le Havre	dec 15
Boston	jan 15	Liverpool	dec 14
Philadelphie	jan 18	Paris	dec 14
Washington	jan 18	Havre	dec 1
Baltimore	jan 18	Bordeaux	nov 24
Charleston	jan 21	Madrid	dec 14
Vera-Cruz	dec 10	Cadix	nov 10
Tampico	dec 10	Havane	jan 10
Matamoros	nov 20	Houston	jan 12

MARCHE D'ENCAN RUE DU CAMP.

☞La vente de meubles, verrerie, coutellerie, marchandises plaquées etc. etc., sera continuée ce matin à dix heures et demie. Les acheteurs à la vente d'hier sont priés d'enlever leurs marchandises avant la vente.

28 jan J A BEARD & co.

GRANDE LOGE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

LES Francs-Maçons de la Juridiction ou étrangers sont avertis que la Grande communication annuelle de la G∴ L∴, dans laquelle se fait l'installation des Grands Officiers nouvellement élus, aura lieu dimanche, 30 du courant à 11 heures du matin, dans le local de la loge l'Etoile Polaire No. 1, (rue l'Amour près de l'Esplanade) et que les maitres maçons sont reçus, ce jour-là, comme visiteurs par la G∴ L∴

Par mandement de la G∴ L∴

28 jan—2 P. DUBAYLE, Grand Secrétaire

PLATINA-CÉMENT.

MR. ACHILE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur, elle acquiert en fort peu de temps une aussi grande dureté que celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservateur, de manière à rendre l'extraction inutile.

No. 106 rue Royale, entre Conti et St. Louis, en face la Banque de l'Etat. 28 jan

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS,
Bureau du Maire.

IL sera reçu jusques au lundi sept février prochain, au bureau du contrôleur de la caisse d'amortissement, M. Louis Seré, des propositions cachetées, pour la construction de cinq magasins sur la Levée, entre les rues Ursulines et Hopital, conformément aux plans et devis déposés au bureau du voyer de la 1ère municipalité.

Les modes du paiement seront:
1/4 à l'arrasement du 1er. étage,
1/4 à la livraison et réception des travaux,
1/4 six mois après,
1/4 douze mois après.

Les contracteurs devront fournir bonne et valable caution pour la fidèle exécution de leur contrat. 23 janv—4

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Jean François Giro vs. ses créanciers—No. 20,816—La cession des biens de l'insolvable ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers; il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit tenue au bureau de Félix Percy, notaire public, le lundi 28 février prochain à 10 heures A. M. afin de délibérer sur les affaires de l'insolvable. En attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Témoin l'Honorable A. M. Buchanan, juge de ladite Cour, ce 26 janvier 1842.

(Signé,) P. LE BLANC,
Dep. Greffier.

28jan-4—28j.4,11,18,25,28fev

$10 DE RECOMPENSE seront donnés pour l'arrestation du nègre CHARLES, parti marron le 17 janvier. Ledit esclave est âgé d'environ 43 ans, taille 5 pieds 4 ou 5 pouces, il a la paupière de l'œil droit retournée et une étoile au front il parle anglais seulement et bagaye. On suppose qu'il est de l'autre côté de la rivière ou il a été arrêté il y a quelques semaines et mis à la geole de Lafayette d'où il s'est échappé deux jours après.

28 jan—3 W. E. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin.

BESANÇON, horloger, graveur et mécanicien, élève de Bréguet, fait et répare avec la même perfection qu'à Genève son pays, toute espèce de montres, telles que Lépine patente, pièces marines, &c., fait tous les échappements et garantit son ouvrage à des prix très modérés pour se faire une clientelle. Rue Royale, No. 106.

7 jan 1m

DOUBLONS.—Doublons Espagnols, à vendre par
M. HOLLANDER,
24 jan 42, rue du Camp.

☞MM. André Molet, S. Faget, Edmond Durthe, Piart de Forstall, consignataires de marchandises par le navire Governor Davis, du Havre, sont particulièrement invités à se présenter au comptoir du soussigné pour recevoir ces marchandises. L. H. GALE,
26 jan 93, Commune.

FARINE—150 barils superfine, à vendre par
28 j RICE & HATHWAY, 71 Magasins.

MAGASIN A LOUER—Le magasin rue Royale, No. 79, sera loué à des conditions raisonnables en s'adressant immédiatement aux soussignés. Ce magasin est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou de nouveautés.

28 jan—6 JARVIS & ANDREWS.

COUTELLERIE.—Joseph Rogers & son, reçue de la manufacture directe consistant en couteaux de poche et canif de 1 à 6 lames, rasoirs de qualité supérieure par douzaine ou par caisse, ciseaux de differentes dimensions, cuirs etc, à vendre par HYDE & GOOCRICH,
28 jan 15, Chartres.

MONTRES de prix—Les soussignés offrent à vendre à bas prix un grand assortiment de montres de prix d'excellentes qualités, consistant en montres de toutes les descriptions. HYDE & GOODRICH.
28 janv 15, Chartres

CAFE—400 sacs de la Havane et Rio, à vendre par
RICE & HATHAWAY,
28 jan 71, Magasins.

SUCRE—175 caisses de la Havane, à vendre par
28 jan RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

SUCRE de la raffinerie de Boston, constamment en mains, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.
28 jan Agents de la raffinerie de la N. O.

HUILE et Blanc de baleine, savon, à vendre par
28 jan RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

MARCHANDISES du Pays—50 balles toiles blanches et écrues, denims, linseys, coutil à matelats etc. etc. à vendre par RICE & HATHAWAY,
28 jan 71, Magasins.

CAFE de la Havane—400 sacs première qualité à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
28 jan 26, Commune.

SUCRE de la Havane—40 caisses blanc, à vendre par
28 jan BLASCO & SIMIDEL, 26, Commune.

CIGARES de la Havane—30,000 regalias de la marque Aurora et très Amigos en débarquement du brick Suzane de la Havane, à vendre par
28 jan BLASCO & SIMIDEL, 26, Commune,

HUILE de Baleine—3000 gallons de différentes descriptions, à vendre par
28 jan J W STANTON & co, 38, Poydras.

BLANC de Baleine—300 caisses différentes marques, à vendre par
28 jan J W STANTON & co, 38, Poydras.

BEURRE de Goshen—40 frequins à l'usage des familles dernièrement reçus, à vendre par
28 jan J W STANTON & co, 38, Poydras.

BŒUF et langues de bœuf, à vendre par
28 jan J W STANTON & co, 38, Poydras

CAFE de Rio—300 sacs, à vendre par
28 jan J W STANTON & co, 38, Poydras.

ROUES de brouettes en magasins, à vendre par
28 jan J H ASHBRIDGE, 97, Camp.

SIROP DE BATTERIE—Article supérieur, à vendre par
RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.
28 jan Agents de la raffinerie de la N. O.

TRAITES sur la Havane en sommes au gré des acheteurs, à vendre par J. ROBERT & Co.
29 janv 3, Magasins

CAFE de Rio en magasin à vendre par
28 janv WILLIAM PREHN, 56 Douane

BILLETS de la Banque des Planteurs du Mississipi, en sommes de $1000. tirés à l'ordre de Samuel Davis, à vendre par 28 janv WM. PREHN, 56 Douane

FARINE—350 barils dernièrement reçus et à vendre par
28 janv CHAS. DOANE & Co, 69 Poydras

PLOMB—400 saumons en magasin et à vendre par
28 janv CHAS. DOANE & Co., 69 Poydras

PORC & BŒUF à l'inspection, à vendre par
28 janv CHS. DOANE & Co., 69, Poydras

HUILE de Palma christi—400 caisses en magasin, à vendre par 28 janv CHS. DOANE & Co., 69, Poydras

HARICOTS—60 sacs nouveaux, à vendre par
28 janv CHS. DOANE & Co. 69 Poydras

TOILE et corde d'emballage—300 pièces et rouleaux à vendre par 28 janv. CHS. DOANE & Co. 69 Poydras

PLOMB de chasse—200 barillets en main, à vendre par
28 janv CHS. DOANE, 69, Poydras

SAINDOUX—30 demi barils, à vendre en magasin par
28 jan CHS DOANE, 69, Poydras

BEURRE—30 barillets de l'Ouest à vendre par
28 janv CHS. DOANE, 69 Poydras

TRAITES sur New York à 30 et 60 jours de vue à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
28jan 50 rue Royale.

TOILE d'Emballage d'Allemagne de bonne qualité, en magasin, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
28jan 50 rue Royale.

JAMBONS de Westphalie—Un assortiment nouveau de qualité inférieure à vendre par
28jan HAGEDORN & CRAMER, 50 Royale.

CAFE—300 sacs de la Havane en débarquement du Natchez, à vendre par
28jan R. GRONING & Co.

GENIEVRE—20 pipes de Hollande, en débarquement, à vendre par 28jan R. GRONING & Co.

INDIGO 30 surons de Caracas, à vendre par
3 jan R GRONING & Co.

TABAC—35 caisses manufacturé de la Virginie, à vendre par J. ROBERT & Co.
28 jan 3, rue des Magasins.

CIGARES de la Havane et Principe constamment en mains, à vendre par J ROBERT & Co.
28 jan 3, rue des Magasins.

CAFE—La Havane et Rio nouvelle récolte, à vendre par
J. ROBERT & Co.
28 jan 3, rue des Magasins.

SUCRE—80 caisses brut de la Havane, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co.
28 jan 3, rue des Magasins

SEL—1400 sacs gros de Liverpool, reçus par le brick Gibraltar, à flot, à vendre par
28 jan FOSDICK & BROTH, 66, Camp.

PEAUX de Chevreuil et Cuirs—24 balles, à vendre par
28janv FOSDICK & BROTH, 66, Camp.

SIROP de Limon—25 caisses à vendre par
28 jan FOSDICK & BROTH, 66 Camp

SOULIERS—18 caisses pour dames et hommes, à vendre par FOSDICK & BROTH,
28 jan 66, rue du Camp.

PIERRES Curb et Gutter—2500 pieds 12 sur 18 à vendre à bas prix pour clore un envoi, par
28 jan FOSDICK & BROTH, 66, Camp.

AVIS—Madame FERRIOT a l'honneur de prévenir le public et sa ancienne clientelle qu'à son retour en cette ville et qu'elle continuera de professer son état de sage-femme comme par le passé. Elle a fixé son domicile chez Made Ve. Fremaux, rue Royale no. 161.

Si les clientes de Mde Ve. Fremaux veulent pendant le cours de sa maladie, accorder leur confiance à Mde Ferriot, elle tera tout son possible pour la mériter. 24jan—15

HABITATION SUR LE FLEUVE A VENDRE.

L'HABITATION autrefois cultivée par James F. Muse, située dans la paroisse de la Pointe Coupée, 15 milles au-dessus du Bayou Sarah, mesurant 12 arpens de face au Mississippi, sur 40 arpens de profondeur, avec la réclamation que le propriétaire actuel peut avoir sur la concession au dela des dits 40 arpens. Il y a environ 100 acres de défrichement y compris un très beau verger. Cet endroit est bien connu comme chantier de bois à brûler. Pour informations ultérieures, s'adresser à
MOTZ, MITCHELL & Co,
24jan—6 82, Commune.

REÇU par les derniers arrivages du Havre et Hambourg: Arabias pur fil qualité supérieure, bleu et blanc,
Listado do do de bleu et rose,
Batiste à veste do couleurs assorties,
Merinos noir double, surfin et ordinaire,
Coutil en fil, bleu et blanc,
Fil d'épreuve raye et carreaux bleu et blanc,
Gingham bleu, rose et noir unis, dito pour demi deuil,
Mouchoirs de batiste ourlet et ajoliere, garni et non garni.
Bas de soie noirs, très beaux,
Gants do do do et en filet différentes qualités,
Châles en filet, brodés et unis 3/4, 5/4 et 7/4,
Mousseline-laine, no re 3/4 et 5/4 de large,
Chaussons écrus très fins, et une quantité d'autres articles reçus antérieurement, à vendre à bas prix par
H. DE GOER & LIFFLARD,
24janv 47, Chartres

THEODORE M. KOUES Wm. DAVIDSON.
KOUES & DAVIDSON,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
No. 97 rue du Camp.
1 jan—1an. NOUVELLE ORLEANS.

FELIX HUSTON & S. S. PRENTISS,
AVOCATS,

MR. HUSTON est venu à la Nelle Orléans—Mr. Prentiss restera momentanément à Vicksburg. En outre des Cours de la Nelle-Orleans et des cours fréquentées par Mr. Prentiss, ils recevront des affaires dans les paroisses de Concordia, Madison et Carroll et à la Cour Suprême d'Alexandrie.

☞ Bureau Nelle-Orléans, 8, rue St. Charles.
17 déc—90.

RESTAURANT DE LA BOURSE.
LE RESTAURANT DE LA BOURSE,

119, *Rue de Chartres, entre St. Louis et Conti,* UN des plus anciens de cette ville, a été ouvert le 9 décembre dernier; cet établissement est dirigé par L CANONGE: les soins et attentions que l'on apportera envers les personnes qui l'honoreront de leur patronage seront comme par le passé.

On s'y charge des repas de corps, des diners de société et de ville—ainsi que de toute commande en général concernant l'art culinaire.

Les salons pour souper particuliers seront ouverts toute la nuit pendant la saison des bals.

Entrée particulière par l'allée. 17 déc.—2m.

HOTEL DES ETRANGERS ET DES HABITANS,
Rue de Chartres, 145,
TENU PAR E. ET J. S. MARTY.
Pension par mois............................$30
Pension et logement.......................... 45
Par jour.................................... 1 50

☞Plusieurs appartemens de famille élégamment meublés et à des prix très modérés. 26 janv—6

L'INSTITUTION
De MADAME GRANET

A été transportée rue Bourbon, No. 20, entre les rues Douane et Canal. 8 j—3

A MERCIER, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, vient de fixer son domicile à la Nouvelle-Orléans, dans le but de se livrer aux travaux de sa profession.

Son domicile est rue Royale, No. 154, entre Toulouse et St. Louis. 4 jan—1m

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 24 janvier 1842.

A une élection qui a eu lieu aujourd'hui, ont été élus directeurs de cette institution de la part des actionnaires, Messieurs:

A. Lanfear, Benjamin Story,
W. W. Montgomery, James A. Gasquet,
Thomas Lockhart, H. C. Cammack,
John Parker,
26 j W. E. LEVERICH, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle Orléans, le 25 Janvier 1842.

UNE élection par les actionnaires pour les directeurs de cette Compagnie aura lieu lundi, 7 février prochain, entre 11 heures et 1 heure, au bureau.

26 jan GEORGE C. LAWRASON, Sect.

MR. JULES FAIVRE, successeur d'Alleson, FACTEUR DE PIANO, rue Royale No. 246, prévient les artistes et amateurs de piano qu'il se charge d'entretenir les pianos d'accord à l'année à raison de $18, payable par trimestre. Il se charge aussi de la réparation de toute espèce d'instruments, et en a constamment chez lui pour être loués. 20 jan—6

LES soussignés nommés curateurs de la succession de Victor Pinard prient ceux qui ont des réclamations à faire à la dite succession de présenter leurs titres de créance pour les faire accepter par les dits curateurs et ceux qui doivent à la dite succession sont priés de payer dans le plus bref delai.

E. PINARD,
Encoignure Ste. Anne et Bourbon.
27 jan—27, 28j. 3 et 7f. JH. PAUCHON.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nelle. Orléans, le 24 janvier 1842.

A UNE assemblée du bureau des directeurs de cette institution, qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende de quatre pour cent a été déclaré payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à dater de lundi, 7 février prochain.

27 jan—1m Wm. E. LEVERICH, caissier.

PERDU OU EGARÉ—Un billet daté du 29 octobre 1841, à 6 mois de cette date, tiré par S. High comme président de la compagnie du steam ferry de Ste. Marie, approuvé par Charles Dimond, directeur, pour la somme de $3,0, formant, ainsi qu'il est exprimé en son contenu, le montant d'une vente de sel.

Le public est prévenu de ne pas négocier ledit billet.
27 janv—3 M. ROBITAILLE.

SUCRE—30 boucauts à vendre par
25jan J. R. SHAW, 24, Poydras.

SUCRE—72 boucauts sucre en débarquement et à vendre par 25jan R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

MELASSE—25 barils melasse en débarquement et à vendre par R. BRUGIER,
25jan no 9, rue St. Louis.

SUCRE—29 boucauts sucre en débarquement et à vendre par R BRUGIER, 9, rue St. Louis. 25jan

SUCRE—26 boucauts sucre en débarquement et à vendre par R BRUGIER, 9, rue St. Louis.

CIGARES—Cigares de la Havane de toutes qualités, toujours en mains et à vendre par J. M. CABALLERO,
26 janv 26, rue de la Vieille Levée.

HARICOTS—50 sacs blancs, à vendre en magasin, par
28 jan J. R. SHAW, 24 Poydras.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Vendredi, 28 janvier.
LE DOMINO NOIR,
Opéra en trois actes, de Scribe et Auber.
LA SŒUR DE JOCRISSE,
Vaudeville en un acte.

THEATRE ST. CHARLES.

Vendredi, 28 janvier 1842.
Seconde représentation de
CENDRILLON
ou
LA PETITE PANTOUFLE DE VERRE.
Précédée de
LE SPECTRE DE MON MARI.

THEATRE AMERICAIN.
RUE POYDRAS.

Vendredi, 28 janvier 1842.
LES FEMMES HEUREUSES DE WINDSOR,
ou
ARLEQUIN EN AMOUR.
Le spectacle sera terminé par
SCHINDER ELLER.

SALLE ST. LOUIS.
BAL DÉGUISÉ.

A une assemblée des souscripteurs au BAL DÉGUISÉ qui aura lieu le lundi 7 février, les Messieurs dont les noms suivent en été nommés commissaires:

MM. H. Têtu,
W. H. Simmons,
Victor Vatnier,
M. Grivot,
E. B Harris. } Comité d'admission.

A. T. Pickrell,
W. H. Simmons,
A. Robert,
R. T. Armistead,
Théodore Rion,
G. B. Duncan. } Comité de réception.

E. B. Harris,
E. Perrilliat,
R. Geddes,
Henry Têtu. } Comité d'arrangements et de musique.

Messieurs les commissaires se réuniront dimanche prochain pour former la liste des invitations et rédiger les règlemens. 28 jan

SALLE ST. LOUIS.
DERNIER BAL D'ENFANS.
A la demande de plusieurs familles,
AU BENEFICE DE M. DEVOTI.
Lundi prochain, 31 janvier 1842.
GRAND BAL PARÉ.
précédé d'un
BAL D'ENFANS.
Qui commencera à six heures et finira à neuf par un
GALOP GÉNÉRAL.

Le GRAND BAL aura lieu immédiatement après.

M. Devoti jaloux de mériter de plus en plus le patronage des pères familles et du public en général, ne négligera rien pour rendre ce bal agréable aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur présence.

Prix d'entrée. les grandes personnes,............ $1 00
Entans, ... 50

Après le bal d'enfans les domestiques devront quitter la salle. 27 jan

SALLE ST. LOUIS.

MESSIEURS les souscripteurs voudront bien faire remettre de suite au bureau de la salle de bal, les listes des invitations qu'ils désirent faire pour le bal. 26 jan—5

CAFE DE PARIS.
SALLE DE LA LOUISIANE.

Passage de la Bourse, près la rue St-Louis.
Entrée particulière pour les *Hommes seulement*, rue St. Louis.

Vendredi 28 et Dimanche 30 janvier 1842.
BAL PARÉ ET MASQUÉ
Pour les Dames de couleur.
Prix d'Entrée: Cavaliers, $1 00
Dames. 00 00

Samedi, 29 janvier 1842.
Cinquième bal de société.

CIRQUE ET MENAGERIE.
Encoignure des rues Condé et Hopital.
WARING, RAYMOND & Co.
PROPRIETAIRES.

Ont l'honneur d'annoncer aux citoyens de la Nouvelle-Orleans, que leur belle COLLECTION D'ANIMAUX vient d'être transporté à l'ancienne place, encoignure des rues Condé et Hopital, et que leur famille

TROUPE EQUESTRE

y donnera tous les soirs des représentations, à dater D'AUJOURD'HUI LUNDI, 24 JANVIER.

On remarquera parmi les animaux composant la Ménagerie un énorme ELEPHANT, un QUAGGA africain, deux SERPENTS aquatiques, le BOA CONSTRICTOR, et l'ANACONDA, LIONS, TIGRES, LEOPARDS, DROMADAIRES, CHAMEAUX, HYENE. Aussi un RHINOCEROS.

La Troupe Equestre est une des plus célèbres du pays, et M. LE FORT, fameux Ecuyer Français, de Franconi, s'y fera remarquer.

Une variété d'exercices équestres auront lieu tous les soirs par un nombre d'Acrobates distingués.

Pour les détails voir les affiches du jour.

Avant les exercices équestres on exhibera
LES ANIMAUX.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie, et les exercices équestres commenceront à 7 heures et demie.

Prix d'entrée au Cirque et la Ménagerie—Loges, 75 cts. Parterre, 37 1/2 cts.

☞Une bonne police sera en activité pendant les exercices.

☞La Ménagerie sera ouverte tous les après-midi, de 1 à 4 heures.—Prix d'entrée, 25 cents. 24jan—15

SALLE DE BAL WASHINGTON,
Antoine DUBORD, manager.

LES bals auront lieu les *Lundis, Mercredis, Vendredis* et *Samedis* de chaque semaine, pendant toute la saison.

29 d 1m

DERNIERE SEMAINE.
GALERIE DES BEAUX ARTS.

A l'Arcade de la rue du Camp, vis-à-vis la rue Natchez. Exhibition de Tableaux d'artistes français, américains et italiens.

LE superbe tableau de Hamlet, Juan et Lamano par Dubure, portrait en pieds de M. Paris par l'honorable Mlle. Norton, portraits d'Americains illustres, dont différents sujets par Leslie Cooper, Thomas Sully, Blacksmith, Fowler, Romegas, Delamotte, Beard et autres éminents artistes anciens et modernes dont le détail de nom serait trop long à donner. Les murs entiers de la salle sont couverts d'objets d'art. Une grande partie de la galerie supérieure des tableaux, appartient à différentes personnes de la Nouvelle Orléans qui veulent encourager les arts.

Admission, 50 cents. Le bureau est ouvert de 9 heures A. M. à 10 heures P M.

Les enfans paieront 1/2 place. 10 j—6

MEDICAMENTS POUR HABITATION—Les soussignés ont l'honneur de prévenir MM. les habitans et médecins qu'ils ont constamment en mains des médicaments qu'ils garantissent d'excellente qualité, qu'ils ont pris des arrangements particuliers pour recevoir de frais assortiments de Londres, Paris et New York et qu'ils pourront en toutes circonstances offrir aux habitants et aux médecins des articles de qualité supérieure.

27 déc—6m SICKLES & Co, Droguistes, 40 Canal

BATAILLON D'ARTILLERIE.

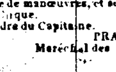

LE Bataillon prendra les armes aujourd'hui à 3 heures de l'après midi pour assister à l'enterrement du camarade LEBARON, mort hier à 8 heures du matin, en grande tenue d'hiver; réunion à l'arsenal.

Par ordre du major. J. F. SAUTON.
28 janv. Adjt. major provisoire.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

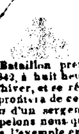

La Compagnie montera à cheval Dimanche, 30 du courant, à 10 heures précises du matin, pour exercice de manœuvres, et se réunira sur la Place du Cirque.

Par ordre du Capitaine.
FRALON,
28 jan Maréchal des logis chef.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
ORDRE DE SERVICE.

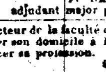

LE Bataillon prendra les armes dimanche, 30 janvier 1842, à huit heures et demie du matin, en grande tenue d'hiver, et se réunira à l'arsenal.

On profitera de cette prise d'armes pour procéder à l'élection d'un sergent major.

Rappelons nous que nous sommes artilleurs et que nous devons l'exemple en tout.

Par ordre du major,
F. SAUTON.
22 jan adjudant major provisoire.

F. ALPUENTE Fils, docteur de la faculté de Médecine de Paris, vient de fixer son domicile à la Nouvelle-Orléans, dans le but d'exercer sa profession. Encoignure Dumaine et Remparts. 23 jan—1m

NOURRICE sans enfant à louer—Une negresse très saine et bon sujet, venant d'accoucher et ayant perdu son enfant, peut être louée comme nourrice en s'adressant.
M. MARCHAND,
18 jan—8 Aux bains de la Bourse St. Louis.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1842.

FCO. DE LIZARDI & Co. tirent sur Paris et sur New-York. 52, rue Bienville 20 jan

DERNIEREMENT reçu par le navire Saratoga, de New York, un assortiment de draps français à la mode et de casimir de double largeur, articles supérieurs qui seront vendus à bas prix pour clore un envoi au magasin de MM. P. A. HEBRARD & Co,
20 jan—6 33, rue de Chartres.

CAFE—300 sacs Java, à vendre par
25 j JOHN A MERRITT, 53, Magasins.

SACS EN PITRE—15 balles dimension moyenne, à vendre par JOHN A MERRITT,
25 jan 53, Magasins.

CAFE—Vieux de la Havane bon pour les détaillants, en lots à la convenance des acheteurs et à bas prix, à vendre pour clore une facture par ANDREW CASTILLO,
d 20 jan—6 31, rue Orléans.

SANGSUES—Plusieurs milliers sangsues de premier choix à vendre en gros et en détail, à très bas prix, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD,
12jan 123, rue Royale.

CAFE de la Havane—590 sacs première qualité actuellement en débarquement de la goélette Seminola et à vendre par F REYNAUD,
26 jan—3 16, Bienville.

AVIS.

G. DAUMER de retour à la Louisiane où il est arrivé, en fixé, est seul chargé de ses affaires, et par le présent annulle tous pouvoirs par lui donnés antérieurement.

Nlle-Orléans, 22 janvier 1842. 170, rue Bourbon.
22 jan—1m

SEL—1200 sacs demi fin, actuellement en débarquement du navire Abbotsford de Liverpool, à vendre par
27jan—3 A L ADDISON & Co. 30 Bank Place.

CUIVRE et fer blanc—Un assortiment actuellement en débarquement du navire Abbotsford de Liverpool, à vendre par
27jan—3 A L ADDISON & Co. 30 Bank Place.

TRAITES sur Philadelphie, payables à New York, à 150 jours de vue, par J. H. ASHBRIDGE,
17 jan 97, Camp.

VIN de Madère, Sherry et Porto, en caisses d'une douzaine, en demie de 30 ans, en débarquement, vins français et allemands à vendre par R. & J. T. PRESCOTT,
26 janv 14, Canal

VENTES A L'ENCAN.

Vente renvoyée.
PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu, Vendredi prochain, à 10 heures du matin au magasin rue St. Louis No 77.

Un assortiment de porcelaines fines, à l'usage des familles.

Conditions à la vente. 27 jan.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Billard à l'encan.

SAMEDI prochain, 29 du courant, à 4 heures de l'après midi, encoignure Victoire et Champs-Elysées, 3ème municipalité, il sera vendu un beau billard sans réserve, avec les queues, billes &c.

Aussi—Un beau comptoir et autres objets.

Conditions comptant. 7 jan—3

PAR R. S SYKES.

IL sera vendu vendredi 28, à 4 heures 1/2 de l'après midi, sur la Levée, vis à vis le ferry d'en bas, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,

Un lot de cordages, ancres &c.,

Sauvé de la barque Valmada,

Conditions comptant. 27 janv

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu vendredi, 28 janvier, à leur magasin d'encan, rue de Chartres No. 116, à 10 heures:

224 caisses tabac de la Virginie.
212 do blanc de baleine.
278 do savon.
317 do raisins secs frais.

Conditions, à la vente. 27 jan

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Livres! Livres! Livres!

SAMEDI prochain, 29 du courant, à 11 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Chartres et Saint Louis, il sera vendu, une belle collection de livres d'histoires, romans, lois, revues diverses, etc. etc. Aussi, quelques tableaux à l'huile, etc.

Conditions, comptant.

☞On livrera les catalogues avant la vente.

27 janv—3

PAR VINCENT ET DE FERIET,
Encanteurs.

IL sera vendu, Mardi prochain, le 1er février 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis:

Les Esclaves de prix suivans:

1o. LILLY, alias Eulalie, négresse âgée d'environ 30 ans, bonne domestique de maison, cuisinière, blanchisseuse et gardienne d'enfans.

2o. HENRIETTE, négresse âgée d'environ 30 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec ses trois enfans, nommés Isabelle, négrite, âgée d'environ 11 ans, Alexandre, négrillon d'environ 6 ans, et Louise, négrite d'environ 2 ans.

3o. PAULINE, jeune négresse, âgée de onze ans, bonne domestique et gardienne d'enfans

4o. LOUIS alias Congo, jeune nègre d'environ quatorze ans, bon domestique de maison—Tous les esclaves ci-dessus nommés sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

5o. Un lot de terre désigné par le No. 4 de l'Ilet No. 5 situé dans cette partie du faubourg Washington, à une distance d'environ un mille du carré de la ville, rue Lesseps, entre les rues Moreau et Casacalvo, mesurant, mesure anglaise, cinquante-deux pieds huit pouces de face à ladite rue Lesseps, sur cent quinze pieds de profondeur, conformément au plan de cette partie du faubourg Washington, dressé par Joseph Pilié, voyer de cette ville, le 25 février 1831, et déposé en l'étude de Charles Janin alors notaire public en cette ville, par acte passé pardevant ledit notaire, le 5 mars 1832, ensemble avec les droits et servitudes appartenant audit lot de terre, sans aucune réserve.

6o. Trois lots de terre situés au faubourg Tremé, en cette ville, dans l'Ilet No. soixante-deux, et compris entre les rues Bienville, Roman, Douane et Prieur; lesdits trois lots de terre sont désignés par les Nos. 4, 5 et 6, dans un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la 2me Municipalité, portant la date du 1er Mai 1840, et déposé, pour les renseignements, en l'étude de Daniel L. McCay, notaire public en cette ville.

Chacun de ces lots mesure, [mesure anglaise], vingt-sept, pieds de face à la rue Bienville, sur cent neuf pieds dix pouces, et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ledit lot No. 4 formant l'encoignure des rues Bienville et Roman, ensemble avec les droits, servitudes et privilèges qui y appartiennent.

Conditions de la vente:

Pour les esclaves Lilie, alias Eulalie, Pauline, Henriette et ses enfans, un dixième comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de credit. Pour les terrains, les mêmes conditions ci-des us spécifiées; la balance sera reglee en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque sur lesdits esclaves et terrains, jusqu'à parfait paiement, et porteront intérêt à raison de dix pour cent par an, dans le cas où ils ne seraient pas payés à leur échéance.

Pour le nègre Louis, alias Congo, un quart comptant, et la balance à 3, 6 et 12 mois de crédit, payables en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque sur le dit esclave, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Lucien Tureaud, notaire public, aux frais des acquéreurs

27 jan—4

PAR A. L. FERNET.

IL sera vendu mardi, le 1er. février prochain, à midi, à la Bourse de la rue St. Louis:

La goélette POCAHONTAS, du port de 25 à 30 tonneaux, avec ses agrès et apparaux, moins la grande voile; elle peut être vue au pont du bayou St. Jean.

Le bateau Fanny Elssler, du port de 9 tonneaux, ponté et garni d'un mât et d'une voile latine, également avec ses agrès et apparaux.

Conditions, comptant. 29 jan

POUR GALVESTON (Texas).

Le steamship BELLE OF ATTAKAPAS, cap Willis Nagé, partira précisément aujourd'hui à midi. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements s'adresser à bord ou à l'entrepont s'adresser à bord vis-à-vis la rue St. Louis ou à JH. B. EASTLAND, ou à T. M'DASBY Jr.
28 jan 42 et 43, Nouvelle Levée.

COMPAGNIE DES PAQUEBOTS A VAPEUR DU ROYAL MAIL.

LES directeurs ont la satisfaction d'annoncer que leurs paquebots quitteront l'Angleterre le 1er. janvier 1841 et qu'après cette date ils seront régulièrement expédiés tous les quinze jours.

Des informations sur les routes qu'ils parcourreront et sur l'époque probable de leurs arrivées et leurs departs pourront être obtenues de W. G MEWES & Co
23 janv Agents de la compagnie à la N. Orleans

POUR ST. LOUIS—Le steamer TATAN, capitaine N. J. Eaton, partira positivement mercredi prochain, à 5 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis de la rue Poydras ou à C. DOANE & Co. 69 Poydras.
25 jan

MALLE DES ETATS-UNIS.

Le steamer CAROLINE, capitaine Sutton, partira pour Mobile, Samedi, 29 courant, après l'arrivée des chars à 11 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à
A. G. SLOO, 41, Camp.
27 jan

POUR CHARLESTON (C. du S.)

La goélette BURLINGTON, capt. G. P. Fils, ayant une partie de son chargement arrêtée, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis les bateaux du triangle ou à
FOSDICK & BROTH 66, Camp.
26 janv

POUR BALTIMORE.

La goélette MARIA, sera expédiée pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis les magasins du triangle ou à FOSDICK & BROTH,
26 janv 66, Camp.

POUR MOBILE—Par le fleuve—Pour mardi les. La goélette OREGON, capitaine Smith, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret, s'adresser à
FOSDICK & BROTH 66, Camp.
28 janv

POUR LE HAVRE—Le navire A. L. CASPIAN capitaine Petten, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton, s'adresser à
LEVI H GALE, 93, Commune.
2 janv

POUR MOBILE—La goélette PHŒBE MARGARET, capitaine Holmes, sera expédiée sous peu. S'adresser au capitaine à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.
26 jan

POUR NEW YORK—Le navire fin voilier MISSISSIPPI, capitaine C. Hillard, sera expédié sous peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à
JAMES E. WOODRUFF, 79 Camp.
26 jan

ON A BESOIN d'une goélette pour charger pour Mobile. S'adresser à
FOSDICK & BROTHER, 66 Camp.

POUR MOBILE, (par le fleuve)—Pour demain soir—La goélette SARAH, capitaine Burrows, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 300 barils ou passage, s'adresser à bord vis à vis le Triangle, ou à
27jan FOSDICK & BROTHER, 66 Camp.

POUR NEW YORK. Samedi 29.—La barque ALTHORP, cap. P. Blake, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 300 balles, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à
27jan FOSDICK & BROTHER, 66 Camp.

GRAINE DE TREFLE—40 barils graine trèfle rouge, garantie de la récolte de 1841, à vendre par
W. DINN, 11 Commune,
27jan Encoignure Tchoupitoulas.

POUR TAMPICO.—Jeudi 3 février, positivement.—La goélette VIRGINIA ANTOINETTE.—Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à
27 jan CAPDEVIELLE & CUCULLU, 56, Vieille Levée.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire français L'UNION, capitaine Lubis, partira incessamment pour le dit port. Pour fret de 300 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux aménagements s'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.
25 jan 24, rue Bienville.

POUR BORDEAUX.
Passage seulement

Le navire de 1ère classe VAILLANT, capitaine Giraud, partira positivement du 30 ou 31 courant. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue de Bienville ou à
24 jan—6 F. JORDY, 118, rue Royale.

POUR NEW-YORK.
(Devant mettre à la voile, jeudi 27.)

La barque APTHORP, capitaine P. Blake, ayant la moitié de son chargement engagé et allant à bord, partira comme ci-dessus. Pour la balance du fret ou pour passage ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à
FOSDICK & BROTHER,
24 janv 66, rue du Camp

POUR MOBILE, via le fleuve, jeudi 27.

La goélette OREGON, capitaine Smith, partira comme ci-dessus. Pour fret, s'adresser à bord vis à vis le triangle ou à FOSDICK & BROTHER,
24 janv 66, rue du Camp

POUR KINGSTON, Jam.—Le brick fin voilier SUSAN, capitaine Johns, sera expédié sous peu. Pour fret de 500 ou 600 barils ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE,
24 jan 97, rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire GENERAL VEAZIE, capt Coullard, va partir immédiatement—Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à S & J P WHITNEY,
21jan 73 Camp.

POUR MARSEILLE.

La barque ELEANOR, capitaine Dube, aura prompte expédition pour le susdit port. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord à Lafayette ou à
BLANCHARD & EIMER & co.
21 jan 24, Bienville.

POUR LE HAVRE—Le navire WOODSIDE, capitaine Wilcox, a besoin de 150 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis la Presse d'Orléans ou à
21jan S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier CAZENOVE, cap. Dearborn, sera expédié sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à WM. HENRY PARKS,
19 jan 19, rue St. Louis.

POUR LE HAVRE—Le navire CALEDONIA, capitaine Mascicott, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à L. H. GALE,
18 janv 93, Commune

TRAITES sur Cincinnati à courte vue, à vendre par
CUCULLU, LAFAYE & Co.
27 jan 56, Vieille Levée.

CAFE de Havane—300 sacs 1re qualité en débarquement et à vendre par
27jan A DURAND, 13 rue Bienville.

CAFE—93 sacs 1re qualité de la Havane en débarquement du navire Natchez, à vendre par
27jan MERLE, BEYLE & Co. 45 Vieille Levée.

SUCRE—71 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement du brick Suzan, à vendre par
27jan MERLE, BEYLE & Co. 45 Vieille Levée.

Signalement du nègre DICK, marron.

EST parti marron de chez le soussigné, habitant de la paroisse Lafourche Intérieure, le nègre nommé DICK, taille d'environ 5 pieds 4 à 5 pouces, bien fait de figure et de corps, petit pied et les talon bien peu saillant, âgé d'environ 28 ans, parlant français. Les capitaines de navires et de steamboats sont priés de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis dans toutes les rigueurs de la loi. Une récompense honnête sera donnée à quiconque arrêtera le dit esclave et le conduira dans l'une des geoles de cet Etat.

MICHEL BOURGEOIS.
27 jan—3

$10 DE RECOMPENSE.

Seront donnés à la personne qui livrera dans une des prisons de la ville, le nègre PHILI, parti marron de l'habitation A. Brou, le 13 ce mois; cet esclave est âgé d'environ 30 à 35 ans, taille de cinq pieds 1/2, parlant l'anglais et le français.

Paroisse St. Charles, le 18 janvier 1842. B. BROU.
27 jan—3 Administrateur de la succession.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Cigares! cigares! sans réserve.

AUJOURD'HUI vendredi, 28 du courant, à 4 heures de l'après midi, rue des Magasins No. 113, au magasin de M. Laborde, connu pour importer les meilleurs cigares de la Havane, il sera vendu POSITIVEMENT.

313 milliers cigares 1ère qualité, tels que Regalias, Canones, Trabucos &c. &c.

Conditions à la vente. 28 janv

PAR J. LEVY.

A 4 heures 1/2 samedi prochain 29 du courant, au No. 13, rue du Canal, il sera vendu sans reserve
30,000 briques à feu Anglaises.
10,000 do. de Baltimore
Conditions à la vente. 28 janv.

PAR E. TASTET.
135, rue de Chartres.

IL sera vendu aujourd'hui 28 du courant, à dix heures, à son magasin d'encan, pour clore une consignation,
4 caisses chapeaux de soie français.
Aussi:—Diverses factures de marchandises sèches
28 janv

PAR PHILLIPS, DUBERTRAND & co.

AUJOURD'HUI, 28 courant, à leur magasin d'encan rue de Commune, No. 86, il sera vendu, marchandises sèches, groceries, matelats, meubles, et une quantité d'autres articles; vente à onze heures.

Conditions: comptant. 28 jan

Esclaves! Esclaves!
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, samedi 29 du courant, à l'Arcade de Bank, à midi,

Un beau lot de nègres, consistant en nègres de famille de bon caractère, domestique de maison, de confiance &c.

Ces esclaves seront vendus sans réserve pour faire des avances—De plus grands détails seront donnés au moment de la vente—Ces nègres peuvent être vues la veille de la vente en s'adressant au marché d'encan, rue du Camp.

28 jan

Tabac manufacture, Groceries.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, samedi 29 du courant, au marché d'encan, rue du Camp, à 10 heures A. M.

80 caisses tabac supérieur, manufacture de Richmond. Tabac marque John Glum

Aussi, différentes groceries, vins, liqueurs, &c.

Conditions, comptant. 28 jan

PAR S. GUINAULT.
Vente d'esclaves de valeur.

IL sera vendu le Mercredi, 2 février 1842, à midi precis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:

Un lot d'esclaves de choix, composant l'atelier d'une habitation, savoir:

Harry, âgé de 41 ans, Hannah sa femme de 28 ans, et leurs deux enfants Martha 16 ans et Rebecah 3 ans.

Pigeon, âgé de 40 ans.

John, âgé de 50 ans, Buckey sa femme, âgée de 25 ans, et leurs deux enfans, Spencer de 10 ans, et Abel de 12 ans.

Luckey, âgée de 35 ans,

Henry, âgé de 16 ans,

Jenny, âgée de 43 ans, Mary sa femme, âgée de 30 ans et leurs enfans Harriet de 3 ans et Perry de 16 mois.

Daniel, âgé de 38 ans, Sarah sa femme de 18 ans, et leurs deux enfants Elisabeth de 3 ans et Ellie de 18 mois.

Berry, âgé de 48 ans, Hannah sa femme de 31 ans, et leur enfant Charles de 4 ans.

Landy, âgé de 40 ans et sa fille Catherine de 4 ans.

Fanny, âgée de 22 ans.

Rachel, âgée de 45 ans, et son enfant Dave de 5 ans,

Patsy, âgée de 30 ans et son enfant Clarissy âgée de 6 ans.

Lutetia, âgée de 21 ans et son enfant Compsey de 2 ans,

Ned, âgé de 2 ans.

Tous ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi et sont recommandés sous tous les rapports. Des affiches indiquant leurs qualités seront distribuées le jour de la vente.

Conditions—Un an de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront pardevant Louis T. Caire, notaire public. 29 jan—6

PAR P. E. TRICOU.
Jean Dufour vs. ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse en date du 3 juillet 1841, il sera vendu mardi 1er mars 1842 à midi, à la Bourse de Cité rue St. Louis, la propriété ci-après décrite abandonnée par ledit Jean Dufour à ses créanciers.

Un certain morceau de terre situé à la prairie aux Monks, sur la rive droite du Mississipi dans la paroisse de Plaquemine, environ quinze lieues de la ville de la Nouvelle Orléans, mesurant quarante arpents de face sur quarante arpents de profondeur, la ligne supérieure courant Sud soixante degrés Ouest et la ligne inférieure courant Sud quarante cinq degrés Ouest.

Conditions—comptant.

Les actes de vente pardevant Carlile Pollock, notaire, aux frais de l'acquéreur. 29 —f 26, 4, 14, 22 et 1er

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le samedi 29 janvier 1842, à midi, à la Bourse de Cite, rue St. Louis:

Fielding, mulâtre, âgé d'environ 20 ans, domestique de maison, garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente se passera pardevant Carlile Pollock, notaire, aux frais de l'acquereur. 25 j—6

PAR S GUINAULT.
Meubles à vendre pour cause de départ.

LUNDI 31 janvier, il sera vendu au domicile de Mr. le Dr. Duperrier, à 10 heures du matin, rue Ste Anne No 64, l'ameublement de sa maison, composé de lits, armoires, chaises, tables etc. etc.

Aussi: Sa bibliothèque composée d'ouvrages de médecine, chirurgie, chimie &c., en français, anglais et espagnol.

Aussi: Des instruments de chirurgie et de physique: dans ces derniers se trouvent une machine pneumatique très belle et une machine électrique à laquelle sont attachés plusieurs objets de physique amusante.

Une quantité de plantes en caisses.

Conditions de la vente, comptant. 25 janv

PAR R S SYKES.
Coutellerie de Sheffield et de Birmingham.

IL sera vendu vendredi 28 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 61, vis à vis l'arcade Banks:

12 caisses de coutellerie de Sheffield et de Birmingham—Vente sans réserve.

Conditions comptant. 26 janv

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de Mme. Louis Joseph Even—Vente par le Register des Testamens.—Vendredi le vingt huit janvier 1842, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 25 octobre 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Mme. Louis Joseph Evan, les esclaves ci-après, savoir:

Félonise, mulâtresse créole, âgée d'environ vingt huit ans, bon sujet, domestique de maison, bonne coiffeuse, et ses deux enfans nommés Léon, quarteronne, âgé d'environ quatre ans et demi, et Léontine, quarteronne, âgée d'environ deux ans.

Conditions de la vente—Un quart comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction, assurés par hypothèque spéciale, lesquels billets porteront intérêt à raison de dix pour cent par an à dater de l'échéance jusqu'à parfait paiement. Les esclaves ne seront livrés aux acquéreurs qu'après qu'ils auront rempli les conditions sus relatées.

W. C. DUPLESSIS. Register des Testamens.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant V. Foulon, not. pub. 24 dec

AVIS AU PUBLIC.

LES soussignés ont à compter de ce jour formé une association pour faire les affaires d'encant-ur général sous la raison de Phillips, Dubertrand & Co. et sollicitent respectueusement le patronage de leurs amis et du public. Les biens meubles, les nègres, groceries et les propriétés de toutes les descriptions auront reçus en vente. Ils avanceront avec promptitude les affaires qui seront confiées à leurs soins. Bureau, rue de la Commune, No. 86, trois portes au-dessus du Verandah.

J. J. PHILLIPS,
L. DUBERTRAND,
24 jan VICTOR DUBERTRAND

BAZAR PARISIEN,
Encoignure Royale et Dumaine.

NORMANDIN FRERES, ont l'honneur de prévenir qu'ils ont reçu par les derniers arrivages les marchandises ci-dessous désignées:

OBJETS DE DAMES.

Bonnets de tulle, do. de mousseline, genevièvre en laine, do en chenille, fichus en soie, do. en tulle, do brodés, cols brodés, collerettes, manchettes, cordelières, gants en soie et en chevreau, ferme poivre perfectionnée, tours de gorge, tabliers en soie, do. et mérinos, do. brodés, mouchoirs de batiste brodés et unis, soie en broderie, peignes écaille, montés en écaille, do en corne, do en buffle, aumonières, sacs de voyage en maroquin, ceintures élastiques, boucles, de chapeaux, do. pour coiffures, ornements de tête pour coiffures, do. en perles, bracelets, épingles, broches, Suntlets, Esprits, éventails, ombrelles pour dames et pour enfants.

OBJETS POUR HOMMES

Chapeaux de soie, do. poil ras de Pinéon, grecques en velours, do en tapisserie, bas de soie, do. fil d'Ecosse, sus-lards cravates en pointe, cravates en soie, satin, brochées et unies, do. longues, do. brodées à la main, cols militaires, brevetés, do. en soie, do. en crinoline, jarretières, bas de laine, do. de soie, porte-feuilles, bretelles sans pattes dites "incomparables," gants de soie et de chevreau, do. castor, man chettes, cordons et bijoux maçonniques, souliers de bal, cannes, do. à poignard, do. flambées, do. à pomme, mecaniques, parapluies, cravaches, fouets de cabriolets; &c. &c.

Très grand assortiment de Chemises blanches depuis 3 à 10 piastres, do. de couleur de 1 à 3 piastres.

OBJETS DIVERS.

Corbeilles en laque, paniers, necessaires, boites à ouvrage, do. à gants, do. à mouchoirs, flacons de poche, cannes et souvenirs aux vues de Paris et de Naples, cigares, porte-feuilles en peau et en velours, objets de bureau, papiers, lorgnettes, tabatières, bourses, ciseaux, rasoirs, canifs, couteaux, éponges, jouets d'enfant, loupes, pain de Paris avec ses fortifications, peignes à décrasser brevetés pour leur mécanique et dont M. Normandin a seul le droit de vente, brosses à habits, do. à chapeaux, do. à peau, do. à ongles, do. à friction, peignes pour teinture des chapeaux. do. de toutes genres en écaille et en buffle, objets de curiosités et de nouveautés, &c. &c.

A vendre en gros et au détail, parfumeries fines des premières maisons de Paris, eau de Cologne, extraits d'odeurs, pommades, huiles, poudre, eau de toilette, crème de Perse, savons, &c.

500 doz. savons de 50c. à $4 la doz.

500 do. eaux de Cologne de 75c. à $16.

Perruques, toupets, fausses queues, favoris, bandeaux à raie et en tulle, cheveux d'un genre tout nouveau. A louer, perruques de deguisement de tout genre barbes, moustaches, &c.

Pour messieurs les coiffeurs, cheveux tressés, rubans, tulles métalliques, et toute espèce de fournitures.

26 jan—1m

AUX PEINTRES.

BLANC DE PLOMB A DEUX PIASTRES LE BARIL.—600 barillets No. 1, de Philadelphie, poids garanti et qualité superieure à vendre au prix ci-dessus pour clore des consignations par JARVIS & ANDREWS.
25 jan 20, Commune

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut:

Attendu que André Deslondes, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'adresse le 28 janvier 1842, au greffe de cette Cour ou ledit vente fut enregistrée le susdit 28me jour de janvier de l'année 1842, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres de acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite en conséquence d'un défaut d'erreur dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou d'aucune irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, de faire opposition dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 17me jour de janvier 1842, en vertu d'un pluries alias fifa lancé par cette Cour le 2 de septembre de l'année 1841, dans l'affaire de André Deslondes vs. Joseph Barthet et Mme veuve Poultney, No. 12,769 du Docket de cette Cour, à laquelle vente ledit André Deslondes s'est rendu acquéreur pour le prix de $10,000 payable: $2000 comptant, et [illegible] le 1er juillet 1842, [illegible] l'acquéreur fournissant et la balance à deux mois de crédit, et [illegible] et bonne et suffisante caution, portant intérêt à dix pour cent par an, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire savoir

Un certain lot de terre situé en cette ville dans l'ilet compris entre les rues de la Levée, Mandeville, Victoire et Marigny, étant une partie du lot de terre désigné sur le plan général du dit faubourg comme formant partie du lot de terre No. 44, borné d'un côté par le terrain appartenant à A. Deynaud, et de l'autre par la propriété de G. Marigny, le dit lot de terre mesurant [illegible] pieds de face sur la rue de la Levée, sur une profondeur [illegible] la limite de M. Marigny, et pieds de profondeur sur la ligne de 196 pieds ceci; et la portion [illegible] appartenant à M. Deynaud, mesurant 148 pieds et trois pouces [illegible] à laquelle profondeur ledit lot de terre est [illegible] à la profondeur de 190 pieds ayant cours. De plus, un petit morceau de terre ayant trois pieds de face [illegible] et la profondeur de 190 pieds, borné par la propriété ci-devant à M. Commagère, mais maintenant à ses ayant cause (assignees) et ce terrain côté par un lot de terre faisant face à la rue de la Victoire, les dits morceaux de terre ayant les mêmes façades, dans une espace de soixante-quinze pieds jusqu'à la rue de la Victoire, le tout avec bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit lot de terre, sans aucune exception ou réserve.

Et soixante-et-onze actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

[L. S.] Donné sous mon main et le sceau de cette Cour, au bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, le 28 janvier 1842
27 jan—30 LOUIS R. COURTIN, Député Greffier

VINS français de nouvelle importation de 20 à 50 par caisse, Château Margaux 1834, Latour, Leoville, St. Julien, Sauterne &c. &c., à vendre en magasin par
26 janv R. & J. T. PRESCOTT, 14, Canal